

Procès-Verbal de la séance extraordinaire du Conseil général du 06 septembre 2023 à 20h00 à la salle du Crêt-de-Cervelet de l'Hôtel-de-Ville

Ordre du jour :

M. Th. Vermot, président du conseil général, souhaite la bienvenue à la séance et présente l'ordre du jour.

1. Appel et approbation du procès-verbal du 05.07.2023

M. Luca Bonnet fait l'appel :

	Présents	Excusés
Conseil communal	2	2 M. Dubois/L. Dubois
Conseil général	12	1 Chr. Heiniger
Public	1	
Presse	0	
Administration	1	

Le procès-verbal du 05 juillet 2023 est passé en revue, il est accepté à l'unanimité.

2. Arrêté concernant la création d'une commission intercommunale chargée de poursuivre l'étude d'une éventuelle fusion entre les communes de la Chaux-du-Milieu, du Cerneux-Péquignot et de La Brévine

M. V. Robert, présentation de l'arrêté qui a été revu selon les demandes du service des communes M. Leu, avec une augmentation du nb de membres à la commission.

Mme D. Jeanneret, 4 mois c'est court pour la présidence !

M. PE. Rosselet, article 6, partage des frais à parts égales !

Mme M. Jeanneret, le but c'est d'identifier ce qu'il nous faut selon nos convenances, avec un mandat extérieur ou autre, M. Couchepin est d'un bon appui. Réunir toute la commission, 18 personnes, avec un délai pour la remise d'un rapport (4 mois), rapport au CG et ensuite à la population, donc environ d'ici une année.

M. V. Robert, si on doit aller ailleurs on sera englouti, il n'y aura plus rien dans notre vallée.

Mme D. Jeanneret, le problème est le nombre de CC et de CG au niveau de la vallée, 40 personnes sur la vallée, on est obligé d'aller de l'avant.

C'est une histoire qui commence pour l'avenir de notre vallée, les voyants sont au vert. Il y a vingt ans La Chaux-du-Milieu n'en voulait rien.

M. PE. Rosselet, c'est bien que les choses changent pour les communes, il y a l'effet de M.

Raval, il ne fait pas confiance aux habitants de notre vallée, c'est une question que beaucoup de monde se pose.

Mme M. Jeanneret, c'est un point qui peut être mis dans les rapports de la commission et au final la population votera.

M. L. Bonnet, c'est un sentiment ressenti également dans les questionnaires, il faudra fonder les bases, important d'aller dans ce projet et voir le peuple ce qu'il décide. Il ne faut pas péjorer ce projet en raison d'un conflit de personne.

La présidence de la commission proviendra du conseil général.

Une commune sans conseil communal ou pas avec assez de CC, est mise sous tutelle et une solution est trouvée par le canton. Il serait dommage qu'une commune soit gérée par une autre commune au lieu de la vallée.

Mme M. Jeanneret, en réunissant nos communes ont rajeuni notre population.

M. L. Bonnet, il faut passer au vote et ensuite voir la gestion pour la future commission. A la suite de cette séance, établir une liste de points importants de la commune de La Brévine. Demander la liste des points à M. Couchepin et ensuite le CG se réunit pour les définir.

M. J. Huguenin, les 3 communes sont très différentes, au niveau financier, population, économie, etc. et c'est le moment de pouvoir réunir le tout.

M. L. Bonnet lit l'arrêté, vote à l'unanimité.

Pour la commission MM. J. Huguenin et Th. Vermot sont intéressés, merci aux autres membres d'y réfléchir.

Le rapporteur transmet les résultats des autres communes.
La Chaux-du-Milieu oui, Le Cerneux-Péquignot non.

3. Conseil communal nomination

M. Th. Vermot demande à Mme Magalie Delisle de se présenter. Après son enfance passée à La Brévine, elle travaille sur Genève et revient dans le canton, suite à l'achat d'une maison Chez Guenet, elle est revenue dans la vallée et souhaite s'intégrer et s'investir pour la commune. Vote à l'unanimité.

Bravo pour cette élection.

M. PE. Rosselet, c'est un 5^{ème}, ou peut-être pas, car M. Laurent Dubois n'est plus présent au conseil.

Mme M. Jeanneret, il gère son dicastère soit les bâtiments et une mise au point devra être faite. Il était en formation jusqu'en juillet pour son travail.

4. Informations des commissions

Commission des chemins

Chemin les Barthélémys, les contrôles seront faits le 8 septembre 2023, à suivre.
Travaux chemins Bonne-Fontaine et l'Harmont, l'entreprise ne pourra en faire qu'un cet automne, à voir selon les conditions météorologiques.

Commission financière – signalétique du Parking

Coût important aux WC des Taillères, augmentation de la puissance électrique, Mme D. Jeanneret dit qu'il faut aller de l'avant pour cette signalisation et l'amélioration. La commission du tourisme sera convoquée dès le 18 septembre pour voir ce qui doit être mis en place.

Mme D. Jeanneret, les arrêts Lhand, ce dossier n'avance pas et cela fait 3 ans.
M. V. Robert répond que M. Pedretti va s'y atteler.

5. Informations du conseil communal

M. V. Robert informe le conseil général que M. Cédric Guyot a démissionné pour le 30 octobre 2023. Une offre d'emploi est en cours jusqu'au 20.09.2023.

6. Divers

M. L. Bonnet, le 21 avril 2024 les élections communales sont agendées, notre population ne comprend pas toute la gestion d'une commune et la vie politique générale. Afin que le public puisse donner son avis, il propose qu'une séance à la population soit organisée fin octobre-début novembre afin de sentir ce que la population souhaite et relève comme sujets importants. Assemblée citoyenne à organiser.

M. O. Bachmann, le compte du camp de ski est au nom de Mme Muriel Jeanneret, mais le compte est ouvert pour les 3 communes, avec les 3 CC responsables de l'Ecole.

Mme M. Jeanneret, précise que suite aux modifications fédérales, un maximum fr. 80.- peut-être demandé aux parents et le reste aux communes, d'où la création de ce compte lors des demandes de dons, qui devrait être lié à un nom.

Une association est en cours de création pour les 3 communes et devrait reprendre ce compte et gérer les camps de ski et autres. Pour le camp de ski, la participation communale est de fr. 60.- par élève.

La séance est levée à 22h07

Le rapporteur :
M. Brandt



Le président :

Th. Vermot



Le secrétaire :

L. Bonnet



